

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -Semaine du 17 mai au 23 mai 2019

Tunisie

- Lancement du Groupe d'impulsion économique pour le partenariat France-Tunisie le 20 mai 2019 à l'occasion d'une conférence de presse autour de l'Ambassadeur de France S.E. Olivier Poivre d'Arvor.
- L'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) a approuvé la demande du gouvernement visant à lever l'équivalent de 800 M USD sur les marchés internationaux.
- L'Union européenne (UE) accorde à la Tunisie un financement de 60 M EUR, destiné à soutenir un programme d'inclusion économique, sociale et politique des jeunes.
- Le déficit commercial à prix courants sur les quatre premiers mois de l'année 2019 s'est accru de +24,8% en glissement annuel (g.a).
- L'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ) dresse une liste des faiblesses de l'économie tunisienne dans sa tribune du mois de mai.

<u>Libye</u>

- La rencontre entre le Président français Emmanuel Macron et M. Khalifa Haftar mercredi 22 mai 2019 n'a pas abouti à l'ouverture de la voie vers un cessez-le-feu.
- L'Administration de la Grande Rivière artificielle a reconnu d'importantes perturbations dans son approvisionnement en eau.

TUNISIE

• Lancement du Groupe d'impulsion économique pour le partenariat France-Tunisie le 20 mai 2019 à l'occasion d'une conférence de presse autour de l'Ambassadeur de France S.E. Olivier Poivre d'Arvor.

L'Ambassadeur de France en Tunisie, M. Olivier Poivre d'Arvor a annoncé le lancement du groupe d'impulsion économique pour le partenariat France-Tunisie lors d'une conférence de presse tenue lundi 20 mai à l'Hôtel Mövenpick-Berges du Lac de Tunis. Ce groupe, qui a vocation à se réunir trois fois par an, constitue un outil de réflexion et de mise en réseau informel. Il est composé d'acteurs du secteur privé (industriels, PME, groupes familiaux, start-ups) tunisiens et français, dont la diversité des parcours permettra de développer des actions spécifiques dans un certain nombre de secteurs prioritaires. Ceux-ci ont été définis au nombre de cinq : le tourisme, les transports, la santé, le numérique et l'énergie ; secteurs dans lesquels la France est pleinement engagée auprès de la Tunisie par le biais de financements, de dons, d'expertises et de formations. L'Ambassadeur a souligné que cette initiative intervient dans un contexte économique difficile pour la Tunisie, alors que le pouvoir d'achat des Tunisiens se dégrade et que le chômage des jeunes et la dette publique atteignent des niveaux élevés. Il a aussi rappelé que la France reste le premier client de la Tunisie (30% de ses exportations). Ainsi, en 2018 la Tunisie a enregistré avec la France un excédent commercial favorable record de 1.2 Md EUR. La France est aussi le premier pourvoyeur d'investissements directs à l'étranger (IDE) en Tunisie. Enoncé par le Président Macron en janvier 2018, l'objectif de doubler les investissements français en Tunisie à l'horizon 2022 a été encouragé par l'Ambassadeur qui a appelé à atteindre 1,4 Md EUR d'IDE en 2022 contre 705,7 M EUR d'IDE de 2017. Outre les investissements privés, le concours financier de l'Agence française du développement (AFD) reste essentiel en Tunisie où il est prévu qu'elle engage des financements à hauteur de 250 M EUR par année à compter de 2019. Enfin, une ligne de crédit de 30 M EUR du Trésor français sera bientôt mise à disposition des PME/PMI tunisiennes.

• L'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) a approuvé la demande du gouvernement visant à lever l'équivalent de 800 M USD sur les marchés internationaux.

La commission des finances au sein de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) a approuvé (13 votes pour, 2 votes contre), mercredi 22 mai 2019, la sortie de la Tunisie sur les marchés internationaux pour lever une somme équivalente à 800 M USD. Le ministre des Finances tunisien, M. Ridha Chalghoum, s'exprimant devant la Commission sur la demande initiée par son ministère, a déclaré que la levée de cet emprunt s'effectuera sous la forme de souscription publique ou de placement privé auprès des institutions financières internationales, et qu'il sera destiné à financer le budget de l'Etat pour l'exercice 2019 dans le cadre de la Loi de Finances 2019 (LF 2019). Cette approbation de la Commission des finances fait suite aux dispositions de l'article 32 de la loi n°2016-35 du 25 avril 2016, portant fixation du statut de la Banque centrale de Tunisie, qui stipule que « le ministre chargé des finances peut mandater la banque centrale, dans les limites de ce qui a été approuvé par la loi de finances, en vue d'émettre des emprunts obligataires sur les marchés financiers internationaux au nom et pour le compte de l'État, après avis de la Commission de l'ARP chargée des finances ». Par ailleurs, après son autorisation, la Commission des finances a adressé trois recommandations : (i) la valeur totale de l'emprunt ne doit pas dépasser 800 M USD, avec possibilité de l'émettre en plusieurs fois, (ii) le remboursement du montant de l'emprunt s'effectuera en plusieurs tranches, (iii) la durée de la période de remboursement doit être supérieure à cinq ans. Pour rappel, ce projet de sortie de la Tunisie sur les marchés financiers avait été rejeté une première fois par la commission des finances le 2 mai 2019. De plus, la dernière levée de fonds de ce type remonte à octobre 2018. L'Etat tunisien avait alors émis un emprunt obligataire de près de 500 M EUR (contre un objectif d'un milliard d'euros évoqué initialement), d'une maturité de 5 ans et pour un taux d'intérêt de 6,75%. De nombreux observateurs avaient relevé le durcissement des conditions de financement. A titre comparatif, l'Etat tunisien avait émis le 17 février 2017, un emprunt obligataire d'un montant de 850 M EUR, d'une maturité de 7 ans, et pour un taux d'intérêt de 5,625%.

• L'Union européenne (UE) accorde à la Tunisie un financement de 60 M EUR, destiné à soutenir un programme d'inclusion économique, sociale et politique des jeunes.

La 15^{ème} session du Conseil d'association entre la Tunisie et l'Union européenne s'est tenue à Bruxelles le 17 mai 2019. Elle a été co-présidée par le ministre des Affaires étrangères tunisien, M. Khemaies Jhinaoui, et par la Haute Représentante européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Federica Mogherini. Selon <u>un communiqué conjoint</u>, l'Union européenne (UE) a approuvé un financement de 60 M EUR à la Tunisie, dans le cadre du programme «EU4Youth» en faveur de l'inclusion économique, sociale et politique des jeunes tunisiens. Ce programme s'inscrit dans l'initiative «Partenariat pour la jeunesse Tunisie-UE» lancée le 1er décembre 2016, qui a déjà permis de tripler le nombre d'échanges Erasmus+ depuis 2015, et qui a, depuis 2018, donné l'opportunité à des jeunes tunisiens de participer à des stages au sein des entreprises européennes.

Par ailleurs, selon <u>un communiqué du ministère des Affaires étrangères tunisien</u>, M. Khemaies Jhinaoui a profité de cette visite à Bruxelles pour rencontrer M. Johannes Hahn, Commissaire européen en charge de la Politique européenne de voisinage (PEV) et des négociations d'élargissement. Celui-ci a salué le progrès réalisé par la Tunisie en matière de réformes structurelles de l'économie et a réitéré le soutien de l'UE à poursuivre dans cette voie. En ce sens, une mission de la Commission européenne et des principales institutions financières et internationales est prévue début juillet 2019 en Tunisie pour le suivi de la mission conjointe de haut niveau du 12 juillet 2018.

• Le déficit commercial à prix courants sur les quatre premiers mois de l'année 2019 s'est accru de +24,8% en glissement annuel (g.a).

Selon les dernières données publiées par l'Institut National de la Statistique (INS), le déficit commercial sur les quatre premiers mois de l'année 2019 a progressé de +24,8% en glissement annuel (g.a). Il continue de se creuser à 6,34 Mds TND fin avril 2019 contre 5,08 Mds TND fin avril 2018. La hausse des exportations en valeur (+ 16,5% sur les quatre premiers mois de 2019 en g.a à 15,78 Mds TND) est légèrement inférieure à la hausse des importations en valeur (+18,7% sur les quatre premiers mois de 2019 en g.a à 22,11 Mds TND). Ces variations sont liées principalement à un effet prix : les exportations en volume (prix constants, base 2015) ont diminué de -2,7% sur les quatre premiers mois de 2019 en g.a et les importations en volume ont également diminué de manière moins importante (-2% en g.a). Pour rappel, au 30 avril 2019, le taux de change TND/EUR s'est déprécié de 12,9% sur un an. Sur le plan sectoriel, les exportations en valeur issues des secteurs de l'agriculture et des industries agro-alimentaires ont diminué de -10,2 % durant les quatre premiers mois de 2019, en lien notamment avec la chute des exportations d'huile d'olive (-43% en g.a à 579,1 M TND fin avril 2019). Du côté des importations, le rythme de croissance des importations de produits énergétiques a augmenté à +38,4% sur les quatre premiers mois de 2019 en g.a (contre +37,3% sur la même période de l'année précédente). En conséquence, le déficit énergétique a augmenté de +44,3% en g.a à 2,43 Mds TND fin avril 2019 (contre +21,9% sur la même période de 2018). Il représente désormais 38,42% du déficit commercial total (contre 33,18% fin avril 2018). Sur le plan bilatéral, le déficit commercial en valeur de la Tunisie est lié principalement aux échanges avec la Chine (- 2011,7 M TND), l'Algérie (- 1 161,9 M TND), l'Italie (- 1 089,8 M TND), la Turquie (- 603,9 M TND) et la Russie (- 553,3 M TND). A contrario, la Tunisie enregistre un excédent commercial vis-à-vis de la France (+ 1 685,2 M TND), la Libye (+ 453,6 M TND) et le Maroc (+219,1 M TND).

• L'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ) dresse une liste des faiblesses de l'économie tunisienne dans sa tribune du mois de mai.

Dans sa tribune n°24 du mois de mai 2019, l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ) identifie les faiblesses de l'économie tunisienne en comparaison avec 27 pays concurrents. Ainsi, selon l'ITCEQ, les déséquilibres macroéconomiques sont la principale cause des mauvaises performances de l'économie tunisienne, en lien avec l'aggravation du déficit courant et du déficit budgétaire. Par ailleurs, l'ITCEQ identifie trois autres faiblesses importantes de l'économie tunisienne : i/ le manque de profondeur du système financier, en lien avec le taux élevé de prêts improductifs, ii/ la faiblesse de la croissance et du dynamisme économique, en lien avec le fléchissement de nombreux secteurs productifs, iii/ le manque de concurrence sur le marché interne, en lien avec les lourdeurs administratives et la réglementation en vigueur.

LIBYE

• La rencontre entre le Président français Emmanuel Macron et M. Khalifa Haftar mercredi 22 mai 2019 n'a pas abouti à l'ouverture de la voie vers un cessez-le-feu.

Le Président français Emmanuel Macron a rencontré le maréchal Khalifa Haftar, commandant en chef de l'Armée nationale libyenne (ANL), mercredi 22 mai 2019, à l'Elysée. Au terme de cette rencontre, le maréchal Haftar a refusé tout cessez-le-feu dans l'immédiat. La France a déploré l'offensive sur Tripoli du Maréchal Haftar et a rappelé l'importance d'une solution politique.

Cette réunion fait suite à une autre réunion mardi 21 mai 2019 à Tunis, entre l'ambassadrice de France, Mme Béatrice le Fraper du Hellen, et le ministre de l'Intérieur du gouvernement d'entente nationale (GEN), M. Fathi Bashagha. En plus d'œuvrer à la préparation des mémorandums de sécurité entre la Libye et la France, les deux représentants ont convergé sur des sujets relatifs à la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la défense civile, ainsi que sur la criminalité économique et le blanchiment d'argent.

• L'Administration de la Grande Rivière artificielle a reconnu d'importantes perturbations dans son approvisionnement en eau.

La Grande Rivière artificielle représente une source majeure d'approvisionnement en eau potable du Nord-Ouest de la Libye. Les pillages fréquents en vue d'obtenir du cuivre ainsi que l'exposition des installations au conflit rendent l'approvisionnement de Tripoli en eau fragile. Cette dépendance est encore accrue par l'absence de retraitement des eaux usées et le faible dessalement d'eau de mer. L'administration de la Grande Rivière artificielle a été contrainte de réduire les approvisionnements en eau de la route-est pour compenser des carences, ce qui a entraîné une mauvaise alimentation en eau des zones situées sur cette route.